

PROCÈS VERBAL

Réunion de l'exécutif

Le jeudi 29 avril 2004, 14 h 30
Château Bonne Entente, Québec

Présents :	Marie-Claire Bélanger Jean Bergeron Chantal Blais Pierre Julien Benoît Lamarche Émile Lévy Nicole Villeneuve
Excusés :	Jean Davignon Claude Gagné Daniel Gaudet Marc-André Lavoie André Marette Patrice Perron André Tchernof
Invités :	Charles Couillard Valérie Marier (point 11)

1- Adoption de l'ordre du jour

Nicole Villeneuve propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.
Chantal Blais appuie la proposition.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2- Adoption du procès verbal de la réunion de l'exécutif du 18 mars 2004

Chantal Blais propose l'adoption du procès-verbal de la téléconférence du 18 mars 2004.
Jean Bergeron appuie la proposition.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3- Suivi du procès verbal

Aucun point n'est rediscuté suite à la lecture du procès-verbal de la dernière téléconférence.

4- Renouvellement de l'exécutif (annexe 1)

Mis à part trois personnes (Marie-Claire Bélanger, Patrice Perron et Daniel Gaudet), tous les membres de l'exécutif poursuivent leur mandat de deux ans qui a débuté l'an dernier (24 avril 2003). Deux nouvelles personnes seront nommées pour remplacer Marie-Claire Bélanger et Patrice Perron qui ont terminé leur mandat. Daniel Gaudet décide de ne pas terminer son mandat et donne sa démission.

Une invitation est faite à Charles Couillard (CRCHUL) et à Robert Dufour (IRCM) à se joindre à l'exécutif de la SQLNM. Ils acceptent tous les deux. L'étudiant qui remplacera Marie-Claire Bélanger sera nommé lors de la réunion des étudiants qui aura lieu demain, vendredi le 30 avril 2004.

Les personnes qui se joindront à l'exécutif seront proposées à l'assemblée générale pour approbation.

5- Approbation des nouveaux membres (annexe 2)

Pierre Julien précise que 30 personnes ont fait une demande d'adhésion pour devenir membres de la SQLNM depuis la téléconférence du 18 mars dernier (annexe 2). La liste des demandes d'adhésion est révisée par les membres présents à l'exécutif. Benoît Lamarche propose d'accepter la liste des nouveaux membres et Nicole Villeneuve seconde la proposition. Accepté à l'unanimité.

6- Prix des Fondateurs

Le nouveau comité du Prix des Fondateurs formé par Émile Lévy, Daniel Gaudet, Benoît Lamarche et André Marette a renouvelé les critères pour l'attribution de ce prix. Un document décrivant tous les critères est soumis à l'exécutif (annexe A) afin d'en faire la révision.

Benoît Lamarche explique que c'est la première année qu'il y a des changements concernant la nomination des personnes (jeunes chercheurs versus chercheurs d'expérience) pour ce prix. Il se demande si les nominations doivent provenir de propositions faites par des personnes à l'extérieur du comité ou si ce doit être le comité du Prix des Fondateurs lui-même qui, à chaque année, identifie trois ou quatre récipiendaires potentiels et ensuite en choisit un.

Pierre Julien propose que le comité du Prix des Fondateurs devrait suggérer des candidats, mais qu'il faudrait également accepter des propositions faites de l'extérieur. Dans les années antérieures, peu de propositions ont été faites par l'extérieur et c'est le comité qui a dû se charger de trouver la majorité des récipiendaires. Il propose également que le comité soit actif pour trouver des candidats et qu'en même temps un message à tous les membres de la SQLNM soit expédié par courriel pour les informer que le comité du Prix des Fondateurs est prêt à recevoir des candidatures.

Benoît Lamarche mentionne que le comité ne voulait pas qu'il y ait une compétition entre les chercheurs pour convoiter ce prix. Jean Bergeron propose que le comité soumette des noms et choisisse une personne parmi les quelques candidatures. Comme le comité connaîtrait très bien la personne, il n'aurait pas besoin d'obtenir son CV. Par contre, si une proposition venait de l'extérieur et que cette personne est moins connue, il faudrait obtenir son CV. Émile Lévy ajoute que ce prix devra être remis à quelqu'un qui est rassembleur et dont le rayonnement est reconnu. Son implication dans la formation de la relève serait également considérée.

Suite à cette discussion et à l'acceptation des nouveaux critères pour le prix des Fondateurs, les membres du comité renouvellent leur mandat sauf pour Daniel Gaudet qui sera remplacé par Jean Bergeron. Marc-André Lavoie sera contacté pour l'inviter à rejoindre ce comité.

7- Programme 2004

Pierre Julien mentionne que 202 personnes sont inscrites pour le congrès de cette année. Concernant les ateliers Pfizer (rencontres pharmaciens-médecins) qui devaient avoir lieu les deux matins du congrès (vendredi et samedi), ils ont été annulés en raison du manque d'inscriptions à ces ateliers. M. Continelli de Pfizer n'a pu obtenir assez de participants pour tenir ces ateliers. Le but de ces ateliers aurait été de permettre aux participants (pharmaciens et médecins) d'améliorer l'échange d'informations entre eux dans une optique de prévention cardiovasculaire. Également, cela aurait permis d'attirer plus de pharmaciens à notre congrès.

Une discussion s'en suit concernant les moyens que la SQLNM prend pour trouver des partenaires pour le congrès. Jean Bergeron mentionne que l'apport financier de cette année démontre qu'il y a des raisons globales pour ne pas avoir obtenu plus de support et qui ne sont pas liées au contenu de notre réunion annuelle. Le contexte mondial actuel n'est pas étranger à cette situation. Il poursuit en précisant que tout en ne voulant pas être une société qui est supportée exclusivement par les compagnies pharmaceutiques, les administrateurs ont voulu avoir une société savante qui est plus large, c'est-à-dire incluant l'aspect nutritionnel et l'activité physique. Par contre, jusqu'à maintenant, l'appui financier est venu presque exclusivement de l'industrie pharmaceutique.

Marie-Claire Bélanger fait remarquer que le thème du congrès est toujours en relation avec une maladie et que ce serait peut-être plus accrocheur s'il y avait les aspects nutrition et prévention dans le titre et le contenu.

Chantale Blais mentionne que les compagnies alimentaires ont beaucoup moins d'argent à investir dans des événements comme le congrès de la SQLNM comparativement aux compagnies pharmaceutiques.

Benoît Lamarche se demande quel est vraiment le but de la rencontre annuelle de la SQLNM? « On ne veut pas trop grossir, mais on veut avoir plus de gens. On veut attirer plus de pharmaciens, mais pourquoi? » Il poursuit en mentionnant qu'il y a certainement moyen, sur une rencontre de 2 ½ jours, de satisfaire les intérêts de plusieurs groupes différents. C'est-à-dire qu'une journée, on pourrait faire une journée d'éducation médicale continue pour les médecins, spécifiquement pour les médecins qui serait très appliquée, très clinique et qui intéresserait très certainement les étudiants gradués. Le lendemain, ce serait une journée de recherche fondamentale. Donc, la réunion servirait deux intérêts qui sont différents, mais qui sont complémentaires.

Jean Bergeron explique que le programme n'est peut-être pas assez ciblé, mais l'essentiel de l'objectif de la SQLNM est bel et bien la promotion et la prévention de la santé cardiovasculaire. Tous les intervenants liés à cela, et les pharmaciens en font partie, ont intérêt à se joindre à nous. Ils font déjà de la prévention en offrant le service de mesurer la pression, jauger le cholestérol en pharmacie, etc.

Nicole Villeneuve précise qu'elle a eu plusieurs commentaires concernant le programme de la réunion de cette année. On dit que c'est un contenu trop fondamental. Donc, l'idée d'avoir une journée clinique et une autre plus fondamentale pourrait être une bonne alternative. Pierre Julien précise que cette année nous n'avons pas de symposium et que ce sont les symposiums qui apportent l'aspect clinique, et par le fait même, cette année pas de support relié à un symposium.

Benoît Lamarche mentionne qu'il assiste au congrès du CLC dont le contenu est complètement fondamental et à chaque année, les budgets qu'ils vont chercher pour leur congrès sont très substantiels. Jean Bergeron précise qu'il faudra s'adapter à certaines nouvelles réalités, entre autres que ce sont les comités d'accréditation comme celui du Collège des médecins qui établissent la reconnaissance des crédits d'éducation médicale continue.

8- Rapport financier

a. Budget révisé

Pierre Julien donne des explications sur le budget de la réunion annuelle avec les dernières estimations de dépenses. Suite à la dernière réunion de l'exécutif, les coupures proposées ont été appliquées et il ajoute qu'il faudra y penser dès maintenant pour aller chercher des sommes d'argent pour la réunion annuelle 2005.

b. Cotisation des membres

Pierre Julien donne les précisions concernant les cotisations annuelles des membres. Celles qui ont été payées et celles qui n'ont pas à être payées (membres en approbation et étudiants). Il explique que parmi les 347 membres actuels, ceux qui avaient à payer une cotisation et qui ne l'ont pas fait cette année recevront un avis pour la prochaine cotisation (2004), mais perdront leur adhésion à la SQLNM en 2005 s'ils ne répondent pas à cet avis.

c. Frais d'inscription au congrès

Pierre Julien rappelle qu'une décision a été prise concernant les frais d'inscription au congrès 2004. Puisque certains membres de la SQLNM se présenteront au congrès sans avoir payé leur cotisation annuelle, il faudrait leur faire payer des frais d'inscription de 100\$. Par contre, certaines personnes non-membres se présenteront pour une journée ou une seule conférence, faudra-t-il leur faire payer ce 100\$ d'inscription? Après une brève discussion, le comité décide que des frais de 100\$ doivent être chargés pour toutes ces situations.

d. Compte-maître Château Bonne Entente et exemption de taxes

Pierre Julien précise que cette année il n'y aura qu'un seul compte pour les dépenses reliées aux forfaits-repas et l'hébergement pour les gens de l'organisation du congrès, ainsi que pour les étudiants. De cette façon, une seule facture sera émise au nom de la SQLNM et le remboursement de taxes auquel la SQLNM a droit (50%) lui reviendra.

Suite à cette précision, il donne les explications concernant le rapport financier qui a été produit par les comptables de la société. Pierre Julien propose ensuite d'accepter le budget tel que présenté par les comptables. Benoît Lamarche seconde la proposition et c'est accepté à l'unanimité.

9- Programme Congrès 2005

a. Lieu et date de la prochaine réunion

Pierre Julien explique que l'an prochain le congrès se tiendra au Château Bonne Entente (28 au 30 avril 2005) comme prévu antérieurement. Un contrat de 3 ans a été signé avec le Château Bonne Entente. Nous aurons à trouver un autre endroit pour 2006. Chantal Blais mentionne que plusieurs personnes de la région de Montréal lui ont demandé pourquoi l'événement avait encore lieu à Québec. Pierre Julien explique qu'il y a une différence marquée en terme de coûts pour tenir l'événement à Montréal et que juste pour les salles il faudrait payer 30 000 \$. Il demande aux membres de l'exécutif de lui soumettre des propositions d'endroits pour les années futures.

Note : Note ajoutée au procès-verbal après la tenue de l'assemblée : Le contrat de 3 ans avec le Château Bonne Entente a débuté en 2004. Ce contrat de 3 ans a été signé après le congrès 2003.

b. Thèmes

Émile Lévy propose de faire un tour de table afin d'obtenir des suggestions de thèmes pour le congrès de l'an prochain.

Benoit Lamarche : - Génomique, environnement et maladie cardiovasculaire
- Transport du cholestérol

Émile Lévy : - La nutragénomique

Jean Bergeron : - Transport du cholestérol

Chantal Blais : - Inflammation et nutrition

Charles Couillard : - Interaction entre médicaments et aliments naturels (capsule)

Nicole Villeneuve : - Inflammation, biomarqueurs, diabète. Nutrition et syndrome métabolique

Nous discuterons de ces thèmes lors de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2004.

10- Cours de lipidologie 1 en visioconférence

Pierre Julien donne les détails entourant le cours de Lipidologie 1 qui s'est donné en visioconférence à travers différentes universités du Québec à la session Automne 2003. Il explique le fonctionnement pour la réservation des salles pour le visionnement du cours qui a lieu à tous les vendredis à partir de sites de diffusion différents. Chacun des professeurs impliqués dans le cours n'a qu'à donner un seul cours durant toute la session. Les cours sont répartis dans les villes suivantes : Québec, Montréal, Chicoutimi et Sherbrooke. Les informations concernant ce cours en visioconférence seront transmises à nouveau aux professeurs intéressés afin qu'ils participent à la préparation de la nouvelle session Automne 2004.

11- Financement du congrès 2005 : Valérie Marier

Madame Valérie Marier, de VMC Communications Marketing, qui travaille déjà avec nous à l'organisation du congrès, a été invitée à nous donner des suggestions concernant des possibilités de financement pour l'organisation de notre réunion annuelle 2005. Elle travaille à d'autres événements et nous soumet quelques idées.

Entre autres, elle nous suggère d'abord d'approcher nos fournisseurs de laboratoire (CRCHUL) puisque nous utilisons beaucoup de leurs services. Également, il serait intéressant d'approcher des planificateurs financiers qui ont très certainement un intérêt à être présents à notre congrès. Voir même leur laisser une certaine visibilité lors de l'ouverture du congrès.

Ensuite, elle propose d'établir un plan de visibilité que nous pourrions soumettre aux entreprises que nous voulons approcher. Un document est soumis à titre d'exemple. Elle mentionne un point qu'il serait très important d'inclure à notre plan de visibilité, celui de l'honneur que nous allons recevoir de Tourisme Québec, le ***Certificat Hommage aux Ambassadeurs, Corpav 2004***, la semaine prochaine en tant qu'organisateur de congrès dans la région de Québec.

Pierre Julien profite de l'occasion pour annoncer à l'exécutif que le Cercle des Ambassadeurs organise le 5 mai, conjointement avec l'Office du tourisme de Québec, une soirée pour honorer des organisateurs de

congrès dans la région de Québec et que la SQLNM recevra un hommage pour l'organisation de la réunion annuelle 2003.

Madame Marier explique finalement qu'il faudra donner une bonne visibilité aux entreprises qui voudront bien financer notre événement. Suite à l'exposé de Madame Marier, le comité exécutif accepte qu'elle nous soumette un premier jet pour un plan de visibilité. Un suivi sera fait sous peu sur ce sujet.

Chantal Blais mentionne qu'elle avait fait une demande au Groupe Jean Coutu, mais que pour cette année ce n'était pas possible puisque que les enveloppes budgétaires pour des dépenses de partenariat étaient déjà attribuées. Elle doit refaire la démarche pour l'an prochain.

12- Questions diverses

Aucun sujet à ce point.

13- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16 h 45.

Pierre Julien
Président

Date_____